





La Fédésap, la FESP et le SYNERPA Domicile appellent à une valorisation des salaires pour l'ensemble des salariés du secteur de l'aide à domicile

Les trois fédérations de la branche des entreprises privées de Services à la Personne, la Fédésap, la FESP et le SYNERPA Domicile s'émeuvent des récentes déclarations annonçant une hausse des salaires pour l'ensemble des aides à domicile de 13 à 15% au 1^{er} octobre 2021. Dans les faits, ces annonces ne concernent que les salariés du secteur associatif et laissent sur le côté près de la moitié des aides à domicile.

Le 1^{er} avril, Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée à l'autonomie, annonce une revalorisation qualifiée d'« historique » des salaires du secteur de l'aide à domicile.

Pour la Fédésap, la FESP et le SYNERPA Domicile, ces annonces sont disproportionnées et incompréhensibles car elles ne concernent que les salariés attachés à la convention collective de la branche de l'aide à domicile du secteur associatif. Et, elles créent une iniquité entre les aides à domicile selon leur convention collective de rattachement.

Près de la moitié des aides à domicile laissés pour compte

Pourtant au quotidien, les aides à domicile, employés par des associations ou des entreprises privées, font le même travail et accomplissent les mêmes tâches pour accompagner et prendre soin des personnes âgées en perte d'autonomie ou handicapées.

Alors que depuis plusieurs mois, la Fédésap, la FESP et le SYNERPA Domicile appellent à une revalorisation des salaires de TOUS les professionnels sans distinction des statuts de leurs employeurs, via un véritable « Ségur du Domicile », les 3 fédérations, réunies en intersyndical, réitèrent aujourd'hui l'absolue nécessité de rouvrir d'urgence les discussions sur ce sujet.

Contact Presse

FEDESAP – Julien JOURDAN – Tél: 06 30 54 96 83 – Email: jjourdan@fedesap.org

FESP - Antoine GREZAUX - Tél: 06 65 85 10 39 - Email: antoine.grezaux@fesp.fr

SYNERPA – Aurélie FAURE – Tél. 06 38 30 94 09 – Email : faure@synerpa.fr